

# Grégory Wintrebert - Sopra Steria - succède à Daniel Le Coguic en tant que président de l'ACN (Alliance pour la Confiance Numérique)

L'Alliance pour la Confiance Numérique (ACN) a le plaisir d'annoncer l'élection de Grégory Wintrebert (Sopra Steria) en tant que Président, à l'issue de son Assemblée générale, qui s'est tenue ce 22 octobre 2025. Spécialiste des technologies numériques et des enjeux de souveraineté, Grégory Wintrebert succède ainsi à Daniel Le Coguic à la tête du syndicat professionnel représentant les entreprises de la filière de la confiance numérique (identité numérique, cybersécurité, IA de confiance, blockchain et infrastructures numériques de confiance).

## Un parcours dédié à l'innovation et à la souveraineté numérique

Diplômé de l'IÉSEG School of Management et de la Copenhagen Business School, Grégory Wintrebert a rejoint Sopra Steria en 2006, où il a occupé des postes de premier plan, notamment celui de Directeur de la région Nord-Est puis CEO France. Depuis octobre 2024, il est Directeur Exécutif des Relations Institutionnelles & Partenariats Stratégiques du Groupe Sopra Steria. Parallèlement, il préside le Bureau Technologies (IA, Data & Cloud, Cybersecurité, Open Source) de Numeum et siège au Finance Executive Council de Digital Europe.

Ce parcours riche et diversifié fait de Grégory Wintrebert un acteur résolument engagé dans le développement d'un écosystème numérique de confiance innovant, sûr et résilient.

## Une présidence sous le signe de la continuité et de l'amplification des synergies

En succédant à Daniel Le Coguic, Grégory Wintrebert entend s'inscrire dans la continuité des actions menées par son prédécesseur tout en renforçant l'impact de l'ACN. L'ACN a su faire entendre la voix de filière de la confiance numérique et en faire un acteur majeur des débats publics. Les initiatives engagées, qu'il s'agisse du renforcement des partenariats tant vers les territoires qu'un niveau européen, de la promotion de l'excellence des solutions françaises de confiance numérique ou des actions en faveur de la souveraineté numérique, ont posé des bases solides pour les années à venir.

"En 15 ans d'existence, l'ACN a su se positionner comme un partenaire institutionnel incontournable pour les pouvoirs publics et les parlementaires français et européens. Mon ambition est de poursuivre cet élan, de renforcer les synergies entre tous les acteurs de notre



filière et de capitaliser sur l'excellence de nos savoir-faire. Le monde est en pleine mutation numérique, et il apparait chaque jour plus clair que l'ère du numérique sans confiance nous a collectivement conduits dans une situation où les conflictualités s'accroissent dans le cyberespace comme ailleurs : dans ce nouveau paradigme, notre filière dispose de solutions pertinentes. Ce n'est qu'en travaillant ensemble que nous réussirons à renforcer notre souveraineté numérique, à défendre nos libertés et à promouvoir notre modèle de société grâce à la confiance numérique" a déclaré Grégory Wintrebert, nouvellement élu Président de l'ACN.

### Cap sur la structuration de la filière et la souveraineté numérique

Parmi les priorités stratégiques de la nouvelle Présidence, plusieurs dossiers urgents nécessitent une attention particulière pour la filière. La mise en place d'un portefeuille d'identité numérique européen pour les citoyens et les entreprises, la nécessité d'augmenter la résilience de la France et de l'Europe en termes cybersécurité (NIS2, Cyber Resilience Act, ...), la création d'un cadre législatif adapté pour l'IA de confiance : autant de dossiers majeurs pour lesquels la filière souhaite être force de propositions. Pour y parvenir, les entreprises de la filière doivent construire un collectif puissant et réduire l'éparpillement qui caractérise encore cet écosystème.

"Nous œuvrons dans un contexte d'instabilité, notamment politique, dans lequel nous avons la tâche difficile de traiter des enjeux qui s'inscrivent dans le long terme. Une amélioration massive de la résilience numérique de notre pays relève de l'urgence nationale et elle nous conduira à forme de souveraineté numérique si nous savons capitaliser sur les atouts des entreprises, de notre filière, depuis la plus petite start up jusqu'aux grands groupes. Cela suppose néanmoins, par exemple, de parvenir à finaliser le projet de loi dit « Résilience » dont la transposition n'a que trop tardé au détriment de tous ceux qui auront demain à subir de nouvelles cyberattaques. Je compte beaucoup sur l'implication de la Ministre de l'Intelligence Artificielle et du Numérique nouvellement nommée, Anne Le Henanff, dont je sais l'implication forte qu'elle a eue en tant que parlementaire sur ce texte, pour nous aider à faire aboutir ce dossier d'intérêt national au plus vite. " a ajouté Grégory Wintrebert.

### <u>A propos de l'ACN</u>:

L'Alliance pour la Confiance Numérique (ACN) est le syndicat professionnel qui représente les entreprises du secteur de la confiance numérique notamment celles de la cybersécurité, de l'identité numérique, de l'Intelligence Artificielle de confiance, de la blockchain et des infrastructures numériques de confiance. La France dispose dans ce domaine d'un tissu industriel très performant et d'une excellence internationalement reconnue grâce à des leaders mondiaux, des PME, des ETI et aux différents acteurs dynamiques du secteur. Selon l'Observatoire ACN de la Confiance Numérique 2025, le secteur emploie 107 000 personnes et pèse, en France, plus de 21 milliards d'euros de chiffre d'affaires, en forte croissance. L'ensemble des données économiques du secteur est disponible dans l'édition 2025 de cet Observatoire en téléchargement sur le site ACN (www.confiance-numerique.fr).

Les 120 entreprises membres de l'ACN (dont plus de 85% sont des start up/PME/ETI) représentent plus 80% du chiffre d'affaires du secteur. L'ACN est membre de la FIEEC (Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication) du Campus Cyber et participe activement aux travaux des Comités Stratégiques de Filière (CSF) Industries de Sécurité et Solutions Numériques de confiance. Par ailleurs, l'ACN est également membre fondateur de l'ECSO (European CyberSecurity Organisation).

